



Communiqué

POLLUTION MARITIME **WIOPOLREX: Élaborer une feuille de route commune pour renforcer les actions coordonnées en mer**

est l'un des principaux objectifs de l'**exercice régional de lutte contre la pollution maritime dans l'océan Indien occidental (WIOPOLREX)**, qui se déroule aux Seychelles du 25 au 28 juillet 2023. Cet exercice vise à renforcer les systèmes nationaux de prévention et de réponses en vue d'une coopération régionale efficace lors des incidents majeurs de pollution maritime. La cérémonie de lancement a eu lieu ce mardi 25 juillet 2023 aux Seychelles en présence du Secrétaire principal au Ministère de l'Agriculture, du Changement climatique et de l'Environnement de la République des Seychelles, du Chef de la coopération de la délégation de l'Union européenne (UE) à Maurice, du Chargé d'affaires de l'Ambassade des États-Unis à Maurice et aux Seychelles et du Directeur de la Commission de l'océan Indien (COI).

Organisé par le **Centre régional de coordination des opérations (CRCO)** et le **Centre régional de fusion d'information maritime (CRFIM)** – deux organes exécutifs de l'Architecture de sécurité maritime pour l'océan Indien occidental - l'exercice régional sur table (TTX) a rassemblé les États signataires des Accords MASE¹ ainsi que les Maldives, le Mozambique, l'Afrique du Sud, la Tanzanie, le Yémen, l'Inde, le Royaume-Uni et les États-Unis. Des partenaires internationaux activement impliqués dans le domaine maritime y participent également, à savoir l'Organisation maritime internationale (OMI), la Convention de Nairobi, l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et les Forces navales européennes- Opération Atalanta entre autres.

L'exercice de simulation régional fait partie du plan d'action global des deux centres régionaux visant à examiner leur capacité de coordination et d'intervention en cas d'incidents de pollution maritime, avec les États de la région, et à renforcer le mécanisme régional de partage d'informations et d'opérations conjointes en mer, qui est mis en œuvre par la COI dans le cadre du programme régional de sécurité maritime (MASE²) financé par l'Union européenne.

¹ Accords sur le partage des informations et la coordination des actions en mer signés par les Comores, Djibouti, France, Kenya, Madagascar, Maurice et Seychelles.

² Le Programme régional de sécurité maritime : financé par l'UE à hauteur de 42 millions d'euros depuis 2012, le

With the participation

#MASE signatory States



&





Améliorer la coordination, une condition essentielle pour une réponse collective efficace

Cette mobilisation de grande ampleur démontre la volonté des États et des partenaires de développer une approche collective face aux incidents de pollution maritime dans la région en vue d'améliorer la coordination et l'interopérabilité. Comme l'a souligné le directeur de la COI, *"il est important d'avoir tous les partenaires tels que la Convention de Nairobi, SAMSA, l'OMI, aux côtés des centres nationaux et régionaux pour renforcer leur capacité à travailler en synergie, faciliter la coordination régionale en cas d'incidents de pollution maritime et aussi éviter les duplications"* a déclaré Dev Phokeer.

Lors de son allocution, le chargé d'affaires de l'ambassade des États-Unis a abordé dans le même sens en rappelant l'importance de structurer et de renforcer le mécanisme de lutte contre la pollution maritime. *"Les parties prenantes reconnaissent de plus en plus le rôle essentiel des cadres de coopération régionale, qui permettent aux pays de répondre et de collaborer plus efficacement lors des opérations conjointes en mer pour limiter les effets de tels incidents"*, a fait remarquer Jim Donegan.

Comblent les lacunes en matière de capacités.

Les leçons tirées des incidents passés dans la région, en occurrence le naufrage du MV Wakashio au large des côtes de l'île Maurice ainsi que d'autres situations de naufrages et/ou de dérives survenues dans les pays voisins, indiquent clairement qu'un pays ne peut à lui seul faire face à tous les niveaux d'incidents de pollution maritime.

L'exercice est l'occasion pour les États participants d'examiner leur niveau de préparation, leur stratégie en matière de pollution maritime, ainsi que leur capacité à partager des informations et à mettre en œuvre des réponses conformément à leur plan de contingence national respectif en cas de déversement d'hydrocarbures. Selon le chef de la coopération de la délégation de l'UE, *" il est primordial d'assurer une articulation et une synergie effectives entre le plan national de lutte contre les déversements d'hydrocarbures et le plan de contingence régional, avec des procédures clairement définies et établies. Au cas contraire, il y aura des retards tant au niveau de l'engagement national et de l'adhésion des décideurs politiques qu'au niveau de la*

programme MASE est mis en œuvre par l'IGAD, le COMESA, l'EAC et la COI. La COI est responsable de la mise en place d'une architecture de sécurité maritime basée sur l'échange d'informations et la coordination d'opérations conjointes en mer.

With the participation

#MASE signatory States



&





coordination régionale pour une capacité de réponse régionale efficace", a précisé Milko Van Gool.

Dans ce contexte, le soutien technique des partenaires internationaux, que ce soit en matière d'échange d'informations pour améliorer la connaissance du domaine maritime ou de partage des bonnes pratiques, est déterminant pour renforcer les capacités nationales et régionales. Les Seychelles, par exemple, ont récemment bénéficié *"d'un soutien technique de la Convention de Nairobi dans le cadre du projet SAPPHIRE pour revoir leur plan national de contingence contre le déversement d'hydrocarbures. D'ici 2024, les Seychelles espèrent disposer d'un nouveau plan opérationnel et optimisé, prêt à faire face aux enjeux de la pollution maritime"*, a annoncé Denis Matatiken, secrétaire principal au Ministère de l'Agriculture, du Changement climatique et de l'Environnement de la République des Seychelles.

Le développement du mécanisme régional de lutte contre les incidents de pollution maritime s'inscrit dans le cadre d'un effort plus large visant à promouvoir l'appropriation des enjeux de sécurité maritime par les États de la région.

L'exercice de simulation est donc une première étape pour se conformer aux conventions internationales, en particulier celle de la Convention de Nairobi, et ainsi s'adapter aux défis croissants. Un exercice sur le terrain (FTX) sera organisé par la suite pour confirmer les recommandations résultant de l'exercice de simulation actuel, avant de procéder à la validation du plan de contingence régional révisé par les pays concernés.



Centre régional de coordination des opérations (RCOC)

Captain Sam GONTIER

Director, RCOC

Email : sam.gontier@gov.sc

Cc'd : communications@coi-ioc.org

With the participation

#MASE signatory States



&

